

SCRIPTA

Numéro Scripta : 8651

Auteur(s) : Robert Jugleur [particulier]

Bénéficiaire(s) : Lisors, Notre-Dame de Mortemer (abbaye)

Genre d'acte : notice

Authenticité : non suspect

Datation : [1142-1168]

Action juridique : donation

Langue du texte : latin

Analyse

Robert Jugleur donne à l'abbaye de Mortemer sa vigne qu'il tenait de l'archevêque et reçoit 6 livres d'Anjou de l'abbaye.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Gallagher Philip Francis, *The Monastery of Mortemer en Lyons in the Twelfth Century, its History and its Cartulary*, Thèse, University of Notre-Dame, Indiana, 1970, 375 p. (dactyl.), « The Cartulary of Mortemer – B. N. MS. Latin 18369 », Act 156, p. 288.

Dissertation critique

La vigne ici évoquée était très probablement à Port-Mort. Cet acte peut ainsi se situer entre la charte de confirmation d'Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, en 1142 (GALLAGHER, *Monastery of Mortemer*, Act 4) et celle de Rotrou en 1168, 28 juin (Act 8).

Texte d'après a

Robertus Jugleur dedit Deo et ecclesie sancte Marie Mortuimaris vineam suam quam habebat de feodo archiepiscopi, concedente filio suo Balduino, et accepit de caritate ecclesie VI libras Andegavi et predictus filius eius .V. solidos et adfidaverunt hoc in perpetuum tueri. Testes : Heldeerus sacerdos de Hanesiis, Andreas sacerdos de Pormort, Herbertus de Mesnillo et Torellus filius eius, Gervasius, Gunterus, Willelmus filius Fromundi.